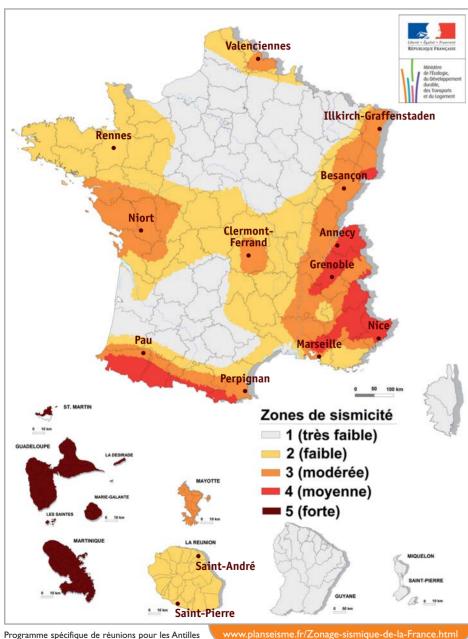
POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ACTEURS DU BÂTIMENT

Zonage sismique de la France



LE RISQUE SISMIQUE **DANS** LA CONSTRUCTION

Neuf & Rénovation

NOUVELLE RÉGLEMENTATION NOUVEAU ZONAGE SISMIQUE



Une réunion organisée par l'AQC avec l'appui du ministère chargé du Développement durable



Les textes actuels relatifs à la réglementation parasismique des constructions évoluent. Ils s'appuient sur un nouveau zonage sismique de la France.

Dans ce contexte, l'Agence Qualité Construction, mandatée par le ministère chargé du Développement durable, organise pour les acteurs de la construction une demi-journée d'information sur le risque sismique.

Elle sera largement consacrée aux conséquences de la mise en place de cette nouvelle carte sismique et des réglementations associées sur la construction et la rénovation (maisons individuelles, petits bâtiments publics et privés...).

LIEUX ET DATES DES RÉUNIONS 2011

leudi 17 mars

Mardi 12 avril

Jeudi 28 avril

i iai s	
 Valenciennes 	Mardi 8 mars
• Rennes	Mardi 15 mars
• Niort	Mercredi 16 mars

Avril

• Pau

Mars

Besançon	Mercredi	13	avri
• Saint-Pierre (La Réunion)	Mercredi	27	avri

• Illkirch-Graffenstaden

• Saint-André (La Réunion)

Mai

Annecy

 Grenoble 	Mercredi II ma			
Clermont-Ferrand	Jeudi 12 ma			
Juin				
 Nice 	Mardi 21 juir			
 Marseille 	Mercredi 22 juin			
 Perpignan 	leudi 23 juin			

Programme spécifique de réunions pour les Antilles

Modalités d'inscription

La participation à la réunion est gratuite.

Il est nécessaire de s'y inscrire au plus tard 10 jours avant la date en utilisant le bon d'inscription joint et en précisant la date retenue. Compte tenu de la capacité de certaines salles, les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée. Vous recevrez un courrier de confirmation indiquant l'adresse du lieu de la réunion.

CONTACT & INFORMATIONS

Nisrina BEN FRAJ à l'Agence Qualité Construction Téléphone: 01 44 51 03 51 • Fax: 01 47 42 81 71 E-mail: n.benfraj@qualiteconstruction.com







7h I 5













PROGRAMME DE LA RÉUNION

Les présentations et les débats sont animés par l'AQC avec l'appui du ministère chargé du Développement durable, de l'AFPS et d'experts.

À PARTIR DE 3h30

4h30

5h I 5

		0.1		00
 ~~	11e	- 1	ca	+-

Présentation de la journée 4h00

par les Services de l'État et l'AQC

Introduction générale au risque 4h I 5

bar l'AOC

Principes généraux du risque sismique, nouvelles dispositions réglementaires (neuf et rénovation), enjeux locaux

Questions – réponses bar le Ministère

Les bonnes pratiques (neuf et rénovation)

Questions - réponses

par un expert de l'AFPS (Association Française de génie Parasismique)

La mise en application sur le terrain : illustration par des exemples

> Débat intervention et animation par des experts

Présentation du dossier remis aux participants et remise du DVD

Cocktail

www.developpement-durable.gouv.fr www.qualiteconstruction.com www.afps-seisme.org













Mardi 10 mai









